

CONDITIONS DE LA LICENCE DU LOGICIEL BLACKBERRY AVEC FLICKR PHOTO UPLOADER

Research In Motion Limited et/ou ses sociétés affiliées (« RIM ») ont l'avantage de mettre à la disposition gratuitement l'application du logiciel de poche suivant :

Le logiciel BlackBerry pour Flickr Photo Uploader (le « logiciel Client ») est le logiciel de poche BlackBerry qui facilite l'usage de certains produits de poche pour accéder à et utiliser la gestion et le service de partage de photos en ligne offert par Yahoo! Inc. et/ou ses sociétés affiliées (collectivement « Yahoo ») (les « services d'accès »).

VOUS BENEFCIEZ DE LA LICENCE D'UTILISATION DE RIM POUR L'UTILISATION DU LOGICIEL CLIENT AUX CONDITIONS DU CONTRAT DE LICENCE DU LOGICIEL STANDARD BLACKBERRY (« BBSLA ») TEL QUE MODIFIE PAR CET AVENANT. CET AVENANT ET LE BBSLA FONT REFERENCE COLLECTIVEMENT AUX « CONDITIONS DE LA LICENCE » POUR LE LOGICIEL CLIENT. Sauf définis ci-après, tous les termes utilisés dans ce document ont le sens attribué à ces termes dans les conditions actualisées dans le BBSLA.

PAR ACCEPTATION DES CONDITIONS DE CETTE LICENCE EN CLIQUANT SUR LE BOUTON « J'ACCEPTÉ » CI-DESSOUS, VOUS ACCEPTEZ A TITRE INDIVIDUEL, OU SI VOUS ETES AUTORISE A ACQUERIR LE LOGICIEL CLIENT AU NOM DE VOTRE SOCIETE OU D'UNE AUTRE ORGANISATION, L'ENTITE AU PROFIT DE LAQUELLE VOUS AGISSEZ (DANS LES DEUX CAS « VOUS »), D'ETRE LIE PAR CES CONDITIONS DE LA LICENCE POUR LE LOGICIEL CLIENT.

LE « BBSLA » EST UN AMALGAME DU PRECEDENT CONTRAT DE LICENCE DU LOGICIEL DU SERVEUR D'ENTREPRISE BLACKBERRY ET DE L'UTILISATEUR FINAL DE BLACKBERRY/DU CONTRAT DE LICENCE DU LOGICIEL. Afin de garantir : a) la cohérence entre les conditions de base pour tout le logiciel utilisé en tant que partie de votre solution BlackBerry, et (b) la clarté en ce qui concerne les termes de licence qui s'appliquent aux différentes composantes quelle que soit la manière dont vous vous êtes procuré ce logiciel de poche BlackBerry, EN INDIQUANT VOTRE ACCEPTATION DES CONDITIONS DE CETTE LICENCE DE LA MANIÈRE EXPOSÉE CI-DESSUS, VOUS CONVENEZ ÉGALEMENT QUE, À PARTIR DE LA DATE DE VOTRE ACCEPTATION DE CES CONDITIONS DE LICENCE, LE BBSLA REMPLACE ET ANNULE TOUT PRÉCÉDENT CONTRAT DE LICENCE DE LOGICIEL RIM QUI S'APPLIQUE ACTUELLEMENT À TOUT AUTRE LOGICIEL UTILISÉ COMME PARTIE DE VOTRE SOLUTION BLACKBERRY. SI VOUS NE DISPOSEZ PAS DU BBSLA ACTUALISÉ, IL PEUT ÊTRE TROUVÉ À L'ADRESSE : WWW.BLACKBERRY.COM OU EN CONTACTANT RIM À : LEGALINFO@RIM.COM.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES PRÉOCCUPATIONS SUR LES CONDITIONS DE CETTE LICENCE, VEUILLEZ CONTACTER RIM À legalinfo@rim.com. SI VOUS N'ETES PAS DISPOSE OU AUTORISÉ A ACCEPTER LES CONDITIONS DE CETTE LICENCE, VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT DE TELECHARGER, INSTALLER OU UTILISER LE LOGICIEL CLIENT TOUT OU EN PARTIE.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le logiciel client facilite votre accès et l'utilisation du service d'accès. RIM a l'avantage de rendre le logiciel client disponible pour vous, mais peut seulement le faire avec votre pleine connaissance, reconnaissance et accord que le service d'accès soit un service tiers et/ou donne accès à des tiers et/ou d'autres sites fournis par Yahoo et/ou d'autres parties tiers, dont aucun n'est sous le contrôle de RIM. Afin d'utiliser le logiciel client sur votre produit de poche pour accéder à et utiliser le service d'accès : a) vous devez avoir un compte courant actif pour le service d'accès, lequel compte sera régi par les conditions que vous avez acceptées relatives au service d'accès ; b) votre fournisseur de service de réseau doit vous autoriser à accéder au service d'accès par votre produit de poche ; et c) le logiciel client doit être conçu pour fonctionner avec votre version spécifique du logiciel de poche BlackBerry sur votre produit de poche.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES POUR LE LOGICIEL CLIENT

1. Définition du « logiciel de poche BlackBerry ». Le logiciel client sera jugé être inclus dans la définition de « logiciel de poche BlackBerry » dans le cadre du BBSLA.
2. Garanties limitées, aucune garantie et exclusion de toute responsabilité. Si, dans une condition autre que celle expressément prévue par le présent accord, dans les quatre-vingt-dix jours suivant la date d'installation sur votre produit de poche, le logiciel client ne fonctionne pas conformément à la documentation fournie, vous pouvez contacter RIM et RIM fera des efforts commercialement raisonnables pour corriger ou vous fournir une solution de contournement pour le problème (lesquelles corrections ou solutions pourront vous être fournies à l'appréciation raisonnable de RIM sous l'une des formes variables, y compris dans le cadre du soutien à la clientèle par téléphone ou e-mail, fourni à vous-même, généralement un correctif de logiciel ou une mise à jour disponible, sur le site Web de RIM ou de toute autre forme que RIM vous conseillera). Pourtant, vous admettez et convenez qu'à cause de la nature du logiciel client, RIM n'a aucun contrôle sur le nombre de ses caractéristiques et fonctionnalités et peut ne pas être capable de résoudre un problème que vous rencontrez en développant des efforts commerciaux raisonnables ou autres. Le logiciel client vous est fourni comme un plus gratuit au produit de poche BlackBerry de RIM et facilite votre utilisation d'un service de partie tiers et/ou un accès au contenu de partie tiers et/ou d'autres sites. En conséquence, dans la mesure où ils ne sont pas expressément interdits par les lois de votre juridiction : (a) cette disposition remplace et annule toute garantie expresse pour le logiciel de poche BlackBerry énoncée dans la BBSLA pour le logiciel client, et expose votre seul recours en cas de problème que vous rencontreriez avec le logiciel client, b) le logiciel client est mis à votre disposition « TEL QUEL » ET « SELON DISPONIBILITÉ », (c) OUTRE LES LIMITATIONS, EXCLUSIONS ET LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ ENONCÉES DANS LE BBSLA, RIM N'EST PAS RESPONSABLE DE LA DISPONIBILITÉ, L'UTILISATION, LA PERFORMANCE OU LA NON-PERFORMANCE DU LOGICIEL CLIENT, DU SERVICE D'ACCÈS, DU CONTENU DE PARTIE TIERS, OU D'AUTRES SITES, ET RIM NE SAURAIT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE QUELQUE DOMMAGE QUE CE SOIT, DÉCOULANT DU OU LIÉ AU LOGICIEL CLIENT, AU SERVICE D'ACCÈS, AU CONTENU DE PARTIE TIERS OU AUTRES SITES, QUELLE QUE SOIT LA CAUSE DE L'ACTION QUI DONNE LIEU À CES DOMMAGES ET INDÉPENDAMMENT DU FAIT QUE RIM A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, et d) le service d'accès peut devenir indisponible pour vous à tout moment et/ou le logiciel client peut en tout temps cesser de vous permettre d'accéder au service d'accès et vous n'aurez pas de recours contre RIM si cela se produit. Vous reconnaissez et acceptez que RIM doit recouvrer des frais significatifs pour le logiciel client et

puisse ne pas être en mesure d'offrir le logiciel client à tous en l'absence de tels dénis de responsabilité, limites et exclusions.

3. Résiliation. Sans limiter ce qui précède, et en plus des droits de résiliation de RIM dans le BBSLA, en raison de la nature du logiciel client, du service d'accès, du contenu de tiers et/ou d'autres sites, RIM se réserve le droit, mais n'a pas d'obligation, de mettre fin à votre licence pour le logiciel client à tout moment, pour quelque raison que ce soit, sans vous en aviser, mais si possible, RIM fera tous les efforts commercialement raisonnables pour vous fournir un tel avis de résiliation.

4. Conflit. Si l'une quelconque des conditions générales de cet avenant entre en conflit avec les conditions générales de la BBSLA ou avec tout autre avenant ou amendement à la BBSLA, ces conditions générales régissent à la mesure de l'incompatibilité, mais seulement comme elle s'applique au logiciel client.

J'ai examiné ces conditions de licence et je suis disposé et autorisé à accepter une licence pour le logiciel client sur les conditions générales énoncées dans les présentes conditions de licence.